

Je les sens se rapprocher à nouveau. Maintenant j'en suis sûr. Ils tentent une dernière fois de prouver que c'est moi qui ai tué l'enfant. J'aurais dû m'en douter. Dans un peu plus de sept mois, le 31 décembre prochain, le crime sera prescrit. Après, ils ne pourront plus rien. Je serai intouchable.

La digue du temps va-t-elle se rompre d'un coup ? Il y a dix ans, elle s'était déjà dangereusement fissurée, puis miraculeusement elle s'était colmatée.

Le raz-de-marée que je pressens va-t-il emporter tout ce qui a résisté depuis ces deux décennies ? En se consolidant depuis le non-lieu, le môle qui protège l'entrée de mon port intérieur m'a fait ranger ce qui s'est passé dans un autre monde. Je ne l'ai pas oublié, mais c'était dans une autre existence. Avec le temps, je me suis presque convaincu que ce n'est pas moi qui ai tué la petite.

Elle aurait eu 29 ans le mois dernier. Mon Dieu, presque 30 ans déjà... Elle pourrait avoir une fille de l'âge qu'elle avait quand elle est morte. Comment serait Camille maintenant ? Aurait-elle toujours les mêmes cheveux blonds frisés qui rappelaient ceux d'un ange ? Que ferait-elle ? Elle serait certainement artiste ; elle possédait une sensibilité pour cela. J'avais décelé un talent très prometteur dans ses dessins. Ses deux derniers étaient très beaux. L'un représentait

un homme et une femme en compagnie d'une petite fille. Elle avait dit qu'elle était l'enfant et que ma femme et moi étions les adultes. Dans le second, elle avait dessiné un ange blanc et une colombe de la paix. Peut-être ne serait-elle pas forcément peintre, mais aussi actrice ou musicienne. Elle m'émouvait quand elle minaudait en chantonnant des comptines. Viendrait-elle toujours me voir en premier et me sauter au cou comme elle le faisait le soir en rentrant de l'école, me susurrant à l'oreille que j'étais son tonton adoré ?

J'ignore encore qui a repris l'enquête. Mais ces flics-là sont comme une ombre menaçante qui grandit et s'étend toujours plus pesante autour de moi. Elle m'enveloppe et me suit partout où je vais. Elle ravive les angoisses et les épouvantes que j'ai supportées durant dix ans. Comme elles m'emportaient sur les chemins de la folie ! Je le sais déjà : je divaguerai à nouveau dans ces confins de la démence où on ne sait plus si on est ou pas l'abject démon pour qui presque tous voudraient rétablir la peine de mort. Je réentends déjà leurs cris vengeurs : *« Qu'on lui coupe la tête ! Qu'on le châtre avant ! Qu'il crève à petit feu ! Très lentement pour qu'il souffre longtemps son supplice en mesurant la monstruosité de son crime ! Qu'y a-t-il de pire dans l'inhumanité que de tuer une enfant ? »*

Il me faudra à nouveau endurer tout cela. Arriverai-je à supporter encore et toujours le regard des autres ? Pendant toute la décennie entre la mort tragique de Camille et le non-lieu qui m'a presque conféré une inviolable présomption d'innocence, j'ai lu dans les pensées de mes congénères que pour eux je suis ce coupable, avant même qu'on ne m'ait arrêté, confondu, jugé et condamné. J'ai été naïf de me mettre à croire que tout cela faisait partie d'un passé révolu. Les flics ne sont pas bêtes non plus, quand bien même le juge est à la retraite depuis longtemps. Ils se sont évidemment dit comme moi que le crime va être prescrit au dernier jour

de cette année. C'est bien pour cette unique raison qu'ils essaient une ultime fois de me confondre. S'ils y arrivent et lorsque sonnera l'heure de la justice totale, selon l'expression d'Albert Camus que j'ai lu en Algérie, est-ce que ce sera vraiment moi qui paierai ? Quel sort me réservera-t-on ? Comment punit-on un vieillard pour un vieux crime presque oublié ?

J'avais jusqu'à présent tout au fond de moi l'étrange et rassurant pressentiment que le jour du jugement ne viendrait jamais. Je pensais indubitablement que je n'aurais pas à expier mon crime. Maintenant je ne sais plus. Je crains ces mois à venir. A ressasser mon passé, l'avenir me fait peur.

Je m'égare aussi dans mes souvenirs. Le temps en efface certains et en transforme d'autres. Mais les images de mon crime demeurent étonnamment intactes, comme si c'était hier. Me voilà entré dans l'hiver de ma vie. Je me sens torturé, rabougri et fourvoyé. Parfois les pensées s'entrechoquent dans ma tête puis s'effilochent et s'évanouissent. Mais les ricochets de ma mémoire me ramènent toujours à la même interrogation : est-ce que Nadine, ma nièce et fille adoptive, me croit toujours coupable du meurtre de son enfant ? Après le non-lieu prononcé voici presque dix ans, j'ai eu l'impression qu'elle était soulagée de tourner la page malgré cette insupportable question. Les quelques fois où je l'ai revue depuis, j'ai toujours essayé de déceler un indice dans ses paroles et dans ses gestes. J'ai même espéré qu'elle m'accusât du crime. Je n'ai jamais rien lu sur son visage. Mais elle n'a jamais osé me le demander, certainement parce qu'elle avait terriblement peur d'entendre ma réponse. Que je lui confirme enfin que c'est bien moi qui ai tué Camille.

2

Paul Rotstein abomine l'injustice jusqu'à s'en rendre malade. Il lui arrive de passer des nuits d'insomnie. C'est inscrit en lui, comme d'autres ont les yeux bleus. Il pense qu'il a hérité ce trait de sa mère : elle a beaucoup souffert dans sa vie, surtout des nazis pendant la guerre. Il est devenu flic pour faire respecter la loi républicaine. C'était sa vocation. Elle l'est restée, pareillement que l'apostolat d'un religieux qui n'a jamais cessé de croire en Dieu. Pour le commandant Rotstein, la loi est presque toujours juste, enfin la moins injuste possible dans cette forme de société qu'on appelle démocratie. A 57 ans, il demeure un grand utopiste. Ou un incorrigible rêveur, comme disent certains qui le connaissent bien. Il est un des derniers de cette génération de policiers qui pouvaient entrer dans la profession par la petite porte et la quitter par la grande. Sorti du rang, il a gravi tous les échelons de la police pour devenir commandant. Il aurait pu finir peinard sa carrière à la tête d'un petit commissariat, à Saint-Louis ou à Guebwiller puisque, par souci d'économie, le ministère de l'Intérieur a réduit le corps des commissaires. Mais il a poliment décliné ces offres pourtant financièrement intéressantes. Il a préféré rester à l'antenne mulhousienne de la police judiciaire, déterminé à supporter vaille que vaille son nouveau commissaire, un jeune frais

émoulu de l'école de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, tellement imbu de lui-même et si formaté pour la criminologie à bas coût. Tous ses collègues, sauf le commissaire, connaissent la raison de son choix : il ne s'est jamais résigné à refermer le dossier de l'affaire Camille.

Paul Rotstein a toujours pensé que le meurtre d'un enfant ne doit jamais demeurer impuni. Presque vingt ans plus tard, cette iniquité lui apparaît toujours aussi barbare. Il ne comprend pas que celui qui a tué une fillette de 9 ans puisse continuer à vivre comme si de rien n'était. Il lui est insupportable par-dessus tout que celui qu'il tient pour l'auteur de ce crime n'ait jamais cessé de narguer la justice. Car après avoir exploré et réexaminé toutes les autres pistes qui se sont succédé, Rotstein reste convaincu que le meurtrier est le grand-oncle de l'enfant. Il a le désagréable sentiment que le vieux poursuit toujours le jeu machiavélique qu'il a mené dès le début, voici vingt ans, en défiant le juge et les flics. A l'époque, lui, Rotstein, n'était encore qu'un petit inspecteur à la PJ, associé aux groupes d'enquêteurs de la Sûreté.

Le voilà maintenant à un peu plus de sept mois de la retraite. Ses cheveux châtain clair autrefois denses et indomptés sont accablés comme le bonhomme, son visage carré commence à être sillonné de rides. Une perpétuelle inquiétude habite ses yeux gris-bleu. Il est le seul rescapé dans la police à Mulhouse de tous ceux qui ont accompli, en vain pendant dix ans, tout ce qui était humainement et scientifiquement possible pour élucider le meurtre de l'enfant. Cette date fatidique du 31 décembre l'obsède et l'angoisse. Il aimerait ne jamais l'atteindre tout en souhaitant qu'elle soit déjà passée. Le 31 décembre n'est pas seulement le jour où il ne sera plus flic. C'est aussi le jour où il y aura prescription dans l'affaire Camille. Cela fera alors exactement dix ans que le juge Sangala aura signé le non-lieu

dans le dossier. C'était son dernier acte judiciaire. Paul se souvient comme si c'était hier que le magistrat avait mis, la mort dans l'âme, son paraphe au bas de l'ordonnance. Il avait repoussé cette reddition jusqu'au bout, à la dernière heure du dernier jour avant son départ à la retraite, comme s'il avait encore espéré jusqu'à l'ultime minute un chimérique rebondissement. C'était pour lui un crève-cœur et un déchirement, une mortification et une humiliation, de terminer sa longue carrière judiciaire ainsi. Tous savaient que Sangala ne pouvait pas faire autrement que de signer cet aveu d'échec avant de partir, mais Paul a ressenti cela comme une immense injustice. Ça ressemblait au triomphe du mal sur l'innocence. Ce jour-là, il a décidé que lui ne se résignerait pas. Il avait encore dix ans devant lui avant de devoir quitter la police et surtout dix ans avant la prescription du crime si aucun élément nouveau n'intervenait dans l'affaire. Refusant que ce non-lieu fût une capitulation définitive, il est alors devenu une sorte de Don Quichotte franc-tireur poursuivant seul la quête pour confondre le tueur de l'enfant.

Seulement, durant les années qui ont suivi, il y a eu aussi la vie et les affaires qui se succédaient à la PJ. Cent fois, au milieu de ce tourbillon, Paul a cru atteindre un nouvel indice qui relancerait l'affaire Camille, cent fois il a goûté l'amertume de la déception. Mais jamais il n'a renoncé. Il n'y a eu de plus en lui qu'une sourde rage, parce que depuis personne au parquet n'a voulu faire dans la procédure le moindre acte pour repousser la prescription. C'était comme si la justice pouvait, la conscience tranquille, ranger aux oubliettes judiciaires le meurtre d'une fillette de 9 ans. Aujourd'hui, neuf ans et cinq mois plus tard, il ne supporte toujours pas qu'on puisse refermer le dossier de la mort impunie d'une enfant par un non-lieu. Ce mot lui saute à la

figure comme un abominable mensonge, une falsification de la réalité. Comme si cette expression de non-lieu signifiait que le crime n'a jamais eu lieu. Dans ses pires cauchemars, Paul Rotstein voit le grand-oncle lui apparaître, le 1^{er} janvier prochain, sautillant devant lui avec l'indécence d'un diable enchanté, en s'écriant : « *Oui, c'est moi qui ai tué la petite ! Mais tu ne peux plus rien me faire ! La prescription, hein ! Tu comprends ? Plus personne ne peut me punir !* »

Alors Paul se fait l'ultime serment que durant les sept mois restants avant ce fatidique 31 décembre il n'y aura plus que l'affaire Camille qui comptera. Toutes les autres ne seront que secondaires.

Maintenant, il porte à nouveau en lui le fol espoir de réaliser l'inaccessible rêve de confondre le tueur dans son enquête de l'ultime chance.

– Tu songes à quoi, commandant ?

Saida Boualem le sort de sa rêverie. Elle vient lui remettre les dossiers sur les braquages des bureaux de poste de Kembs et de Chalampé perpétrés l'un après l'autre le même jour en avril, et celui au début de ce mois de mai dans une petite agence de la Caisse d'épargne à Colmar. Les spectaculaires attaques de banques par des équipes de truands chevronnés qui faisaient le pain blanc de la PJ dans les années soixante-dix et quatre-vingt ont peu à peu cessé avec le renforcement de la sécurité. Mais depuis quelques mois on assiste à une recrudescence de vols à main armée dans de petits établissements bancaires et des commerces. Tous les flics et gendarmes pensent que ces nouveaux braqueurs sont des toxicomanes tellement ils se montrent nerveux. Paul regarde la lieutenantante qui se tient devant lui, les paquets de procédures en main.